



# SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et Professeurs des Ecoles -Force Ouvrière**  
Maison des syndicats – 1 rue Sédillot – 67 000 STRASBOURG  
03-88-35-24-22 et 06.31.08.76.78 [snudi.fo67@orange.fr](mailto:snudi.fo67@orange.fr)

<https://snudifo67.fr>

## Déclaration CHSCTD du 24 juin 2021

Monsieur le Directeur académique  
Mesdames et Messieurs les membres du CHSCTD,

Pour ce dernier CHSTD ordinaire de l'année c'est encore la crise sanitaire qui est au centre de toutes les préoccupations des personnels. Les enseignants terminent l'année scolaire dans un état de fatigue et de lassitude inédits et ce constat qui touche tout le personnel semble laisser l'Institution indifférente.

Depuis la rentrée de septembre 2020, les enseignants subissent :

- le port du masque toute la journée,
- le changement de salle pour certains enseignants de collège les obligeant à transporter d'un bout à l'autre de l'établissement, ordinateurs, manuels scolaires, documents à distribuer et matériel spécifique,
- la mise en place tout le mois de mai 2021 dans le second degré d' « un enseignement hybride en classe asynchrone. » ce qui revient à assumer une double tâche en dehors des obligations réglementaires de service des enseignants définies par le décret n° 2014-940 du 20 août 2014.
- des protocoles sanitaires en perpétuel changement,
- la foire aux questions mises à jour 4 à 5 fois par mois sans qu'ils en soient avertis et désormais antidatée, comble de la malhonnêteté intellectuelle,
- des ordres et contre-ordres réguliers, les derniers concernant le port du masques en extérieur par vos propres services mettant en difficultés toutes les équipes bas-rhinoises,
- un manque de considération pour leur santé et leur investissement.

Les personnels se retrouvent seuls face aux municipalités, aux parents à qui il faut annoncer les nouveautés du protocole sanitaire.

En cette fin d'année scolaire inédite beaucoup d'inquiétudes subsistent pour la rentrée prochaine.

Les personnels refusent de revivre une nouvelle année dans les conditions de travail qui ont été les leurs depuis plus d'un an.

Bien qu'annoncés avec force dans les médias, nous n'avons pas été prioritaires pour la vaccination, nous attendons toujours les masques inclusifs pour les professeurs de maternelle, de CP et de langue vivante. La distribution des masques a été pour le moins compliquée. Une grande majorité des personnels achète ses masques alors qu'il est dans l'obligation de leur employeur de leur en fournir. Or ceux que nous avons reçus étaient soit toxiques, soit trop petits et irrespirables, quand ils n'étaient

tout simplement pas livrés dans les temps. On peut par conséquent comprendre le manque de confiance de nos collègues envers les masques fournis par l'éducation nationale.

Certains collègues attendent toujours la livraison de leurs auto-tests. Comme pour les masques, les difficultés de livraison n'ont pas permis d'effectuer 2 tests par semaines comme il était annoncé dans les médias.

Si la 1ère boîte leur a été livrée sur leur lieu de travail, désormais il faut se débrouiller pour récupérer les nouvelles. Mais là encore se pose la question de la responsabilité de notre employeur : son rôle est-il de s'assurer que nous ne soyons pas malades ou de nous protéger de la maladie ?

Cette crise sanitaire a mis en exergue le manque criant de médecine de prévention et le manquement à la loi de l'éducation nationale pour les visites médicales qui doivent avoir lieu tous les 5 ans et que les collègues n'ont jamais eu depuis leur entrée dans le métier. Nous ne saurons nous satisfaire du projet de 15 euros « généreusement » accordés par le ministère, dans la prise en charge de la protection sociale complémentaire, quand les entreprises du privé les subventionnent à 50 %.

Dans une situation économique où les gouvernements successifs ne cessent de baisser les coûts de l'éducation dans un contexte d'austérité et une politique néolibérale particulièrement néfaste pour tous les travailleurs de ce pays, qu'en est-il des collègues vulnérables placés en ASA ? La FAQ précise bien que ces personnels sont en ASA si le télétravail n'est pas possible. Nous n'acceptons pas que ces collègues soient mis sous pression pour reprendre leur poste sous prétexte que la vaccination est possible. La vaccination n'est obligatoire pour personne et reste un choix personnel.

Les formations des enseignants (circulaire pour le plan départemental de formation continue des enseignants du 1° degré et webinaires mis en place par les IPR pour le second degré) se tiennent de plus en plus pendant les vacances ou le mercredi) Nous rappelons que le temps de formation fait partie du temps de travail et que les temps de repos sont primordiaux pour garantir aux collègues de bonnes conditions de travail. Il ne serait être question que les enseignants se voient amputer une partie de leurs vacances ou renoncent à des formations pour couvrir une réalité, le manque de remplaçant.

Enfin, pour terminer notre déclaration préalable, au nom de notre fédération et à titre personnel, je tiens à vous dire à quel point l'administration maltraite la continuité du service public de l'éducation dans le cadre des travaux du CHSCTD, un comble !

Ainsi, j'ai siégé à 38 reprises dans le cadre de mes fonctions de représentant de ma fédération au titre du CHSCTD (groupes de travail, traitement des fiches SST, visites d'établissements, formations statutaires). A plus de 17 reprises, vous n'avez prévu aucun remplaçant pour mes élèves soit un jour par semaine sur la moitié de l'année scolaire. Encore aujourd'hui, au moment où je vous parle, je ne suis pas remplacé : cette situation n'a que trop duré et notre fédération vous demande, Monsieur le Directeur Académique, de régler ce problème une bonne fois pour toute car nous continuerons de faire notre travail de représentation des personnels de manière rigoureuse mais nous exigeons également que nos élèves et nos collègues ne subissent pas votre absence de volonté d'organiser nos compléments des services que nous jugeons comme prioritaires.

Avec le calendrier des instances pour l'année prochaine que nous allons adopter aujourd'hui, ces moments de travail sont prévisibles et cumulés avec les moyens octroyés par le Rectorat de l'académie de Strasbourg : ils doivent donc être anticipés afin que personne ne soit lésé : ni les représentants des

personnels dans le cadre de leurs travaux, ni les collègues des écoles de nos représentants, ni leurs élèves, ni leurs familles.

Ainsi, c'est dans ce contexte que la **FNEC FP FO** tient à réaffirmer en ce dernier CHSCTD de l'année scolaire ses revendications :

- suppression du protocole une salle /une classe dans les collèges et de l'enseignement hybride
- respect des ORS
- ni brassage, ni renvoi des élèves à la maison.
- arrêt des suppressions de postes, création de tous les postes nécessaires et le recrutement immédiat, massif et durable de personnels pour faire face à la situation sanitaire, notamment en titularisant les contractuels et en ayant recours aux listes complémentaires et aux ineat.
- maintien du calendrier des vacances scolaires, aucune remise en cause de nos horaires de travail, aucune ingérence des municipalités dans les obligations de service des enseignants au nom des protocoles sanitaires...
- fourniture de masques adaptés, dépistage et vaccination pour les personnels volontaires sur temps de travail, réel suivi médical des personnels, abrogation du jour de carence avec effet rétroactif ...
- recrutement immédiat d'infirmières de l'Education Nationale fonctionnaires d'Etat pour faire face à la situation de dépistage massif.

Pour la **FNEC FP-FO**,  
Jacques Pousse et Nicolas Robert